

Vivre bien en Île-de-France

*Points de vue des acteurs pour initier
le nouveau récit régional « Île-de-France 2040 »*

PRÉAMBULE

Mieux intégrer les dimensions écologique et humaine, afin de répondre à l'urgence climatique et aux nouvelles aspirations des Franciliens : telle est la feuille de route fixée par la Région Île-de-France pour la révision du SDRIF.

Pour initier ce nouveau récit régional, L'Institut, missionné par la Région Île-de-France, a engagé une série de rencontres et d'entretiens, afin d'esquisser le(s) chemin(s) vers l'horizon 2040-2050.

Du 30 mars au 14 avril 2021, cinq consultations thématiques diffusées en direct sur le site de L'Institut ont donné la parole à des représentants d'institutions, du monde associatif et de celui de l'entreprise, ainsi qu'à des universitaires et à des chercheurs, autour des sujets suivants : habiter, travailler et produire, s'approvisionner, se déplacer et bien vivre. Elles ont été suivies d'un dernier temps d'échanges interpellant plus directement le futur exercice de planification régionale.

Parallèlement, des interviews-cadres ont été réalisées afin de mieux appréhender les grandes tendances de notre société :

- les fractures sociales et le vivre ensemble, Marie-Christine Jaillet, directrice de recherche au CNRS ;
- la révolution numérique, Valérie Peugeot, chercheuse au sein du laboratoire de sciences sociales et humaines d'Orange Labs ;
- la biodiversité et les rapports de l'homme à la nature, Philippe Clergeau, écologue, professeur au Muséum d'histoire naturelle et consultant en biodiversité urbaine ;
- l'économie de demain, Lise Bourdeau-Lepage, professeure à l'université de Lyon III et chercheuse au sein de l'UMR du CNRS environnement, villes et sociétés ;
- l'urgence climatique, Valérie Masson Delmotte (intervention reprise de la rencontre #1 ZEN), paléoclimatologue, directrice de recherche, coprésidente du groupe n° 1 du GIEC et membre du Haut Conseil pour le Climat.

Ce document présente, au travers de verbatim, les enseignements majeurs issus de ces consultations, pour un SDRIF mettant en œuvre une région ZAN, ZEN, circulaire et résiliente.

L'Institut Paris Region remercie la Région pour sa confiance, le vice-président Jean-Philippe Dugoin-Clément pour sa présence, les personnes morales ayant déposé une contribution sur son site internet, les participants ayant suivi les webinaires, ainsi que l'ensemble des personnalités interviewées et des acteurs pour le temps accordé à la préparation de ces consultations et la richesse de leurs interventions.

Fouad Awada

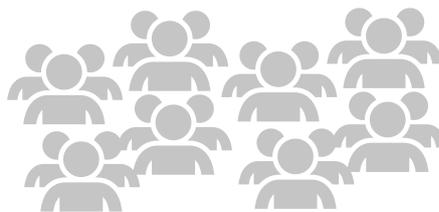
Directeur général
de L'Institut Paris Region

LA SÉRIE DE **RENCONTRES ET D'ENTRETIENS**
ÎLE-DE-FRANCE 2040, UNE DÉMARCHÉ
CONDUITE PAR L'INSTITUT PARIS REGION

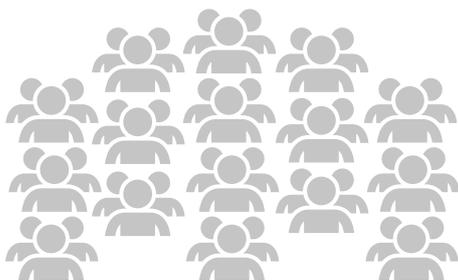
41 INTERVENANTS
MOBILISÉS



6 WEBINAIRES



800 PARTICIPANTS
CUMULÉS



5 « INTERVIEWS CADRES »
EN *PODCAST*



SUR LE SITE **WEB** DE L'INSTITUT

15 H DE *REPLAY* VIDÉO
ET **3** H DE *PODCAST*



18 CONTRIBUTIONS
PUBLIÉES



Région
île de France

L'INSTITUT
PARIS
REGION

© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Pictogrammes : © 123rf / Jeremy © L'Institut Paris Region



Les *podcasts* et les transcriptions des interviews-cadres, les *replays* des webinaires, les présentations PowerPoint, les contributions des personnes morales et les bibliographies sont disponibles en ligne sur notre site Web :

www.institutparisregion.fr/idf2040

SOMMAIRE

P. 1
PRÉAMBULE
Fouad Awada

P. 5 WEBINAIRE **HABITER**

Formes d'habitat, cadre de vie, mixité, équipements et espaces publics, impact du télétravail... : quels seront nos modes d'habiter demain ?

P. 9 WEBINAIRE **TRAVAILLER ET PRODUIRE**

Économie verte, impact du numérique, précarité, lieux de travail, attractivité, formation, ESS... : les bouleversements du monde du travail, accélérés par la crise sanitaire, vont-ils s'intensifier ? Dans quelles directions ?

P. 13 WEBINAIRE **S'APPROVISIONNER**

Alimentation et agriculture de proximité, énergie propre, économie circulaire, e-commerce... : quelles marges de manœuvre pour une Île-de-France plus autonome, plus sobre et plus solidaire avec les autres territoires ?

P. 17 WEBINAIRE **SE DÉPLACER**

Transports décarbonés, nouvelles proximités, mobilités innovantes, logistique du dernier kilomètre... : comment les Franciliens se déplaceront-ils dans vingt ans ?

P. 21 WEBINAIRE **BIEN VIVRE**

Accès aux aménités et aux soins, rapport à la nature, qualité de vie, sentiment d'insécurité, vie sociale... : comment faire de l'Île-de-France une métropole où il fait bon vivre partout et pour tous ?

P. 25 WEBINAIRE **CONCLUSIF**

Quels enseignements de ces consultations en matière d'aménagement et de planification pour une région ZAN, ZEN, circulaire et résiliente ?

P. 28
BIBLIOGRAPHIES



Collège urbain, Maison Édouard François - Photo : © Paul Rafferty

WEBINAIRE **HABITER**

Entre 750 000 et 1,5 million d'habitants, soit, selon les scénarios démographiques, l'équivalent de l'agglomération de Bordeaux ou de Lyon : voici le nombre de nouveaux habitants attendus en Île-de-France à l'horizon 2040. Telle est aussi l'ampleur du premier défi à relever par la stratégie d'aménagement régionale. Où et comment construire pour loger les Franciliens ? Le second défi est le traitement du parc existant. 85 % des logements de 2040 existent d'ores et déjà, et ils ne pourront pas rester les mêmes demain. Neutralité carbone, vieillissement de la population et diffusion des activités numériques – télétravail, télé-enseignement, télé-culture... – constituent autant de mutations qui traversent notre société, et interrogent la qualité des constructions existantes et notre façon d'habiter. Dans ces conditions, comment proposer un habitat adapté aux besoins et aux moyens de chacun ?

Cadrage

Jean-Claude DRIANT, professeur à l'École d'urbanisme de Paris

État des lieux

- **«L'Île-de-France est l'archétype de la crise du logement en France.»** Les tensions pour l'accès au logement en Île-de-France sont exacerbées par l'augmentation très forte des prix à l'achat, comme à la location. À l'instar d'autres métropoles mondiales, la pression sur le parc de logements franciliens ne découle pas seulement d'une concurrence entre populations résidentes. Elle est aussi alimentée par une demande importante de résidences secondaires, de pied-à-terre parisiens et de locations touristiques. Une partie du parc de logements (privé et social) est aujourd'hui quasiment inaccessible pour une bonne partie de la population.
- Un tiers des mal-logés en France sont en Île-de-France, soit 1,2 million de personnes vivant dans des logements exigus, «suroccupés» ou insalubres.

Dynamiques

- Le GPE va offrir une nouvelle carte de mobilité et élargir de façon assez considérable le champ des possibles résidentiels et professionnels.
- La densification spontanée à bas bruit des secteurs diffus de la première couronne pose la question de la capacité des collectivités à anticiper et accompagner cette croissance par les services et équipements qui concourent à l'habitat. Cette dynamique a eu un impact fort lors des élections municipales.
- Les opérations de rénovation urbaine marquent fortement les quartiers populaires dans l'ensemble de la région, mais de façon inégale quant aux opportunités qui en découlent pour l'habitat.

- La reprise de la construction après 2015, plutôt portée par des opérations de la promotion privée dont l'accessibilité financière n'était pas toujours garantie, n'a pas suffisamment contribué à corriger les difficultés d'accès au logement pour les ménages modestes.
- Les préoccupations environnementales croissantes (ZAN, ZEN, transition énergétique...) interpellent la capacité à transformer le parc existant (copropriétés fragiles et immeubles anciens) et à accroître massivement l'offre de logements pour répondre à l'étendue des besoins. Au-delà des arbitrages binaires (production en extension vs densification, construction nouvelle vs préservation du cadre de vie, neuf vs existant, maison vs collectif...), il faut agir à tous les niveaux, car les choix résidentiels des ménages sont multifactoriels, **«... parce que c'est probablement ça le point de départ: quels sont les choix résidentiels, quel est le champ des possibles que l'on peut ouvrir pour que ces choix résidentiels puissent s'opérer efficacement, sans nuire aux enjeux environnementaux?»**.

Quelques tendances émergentes

- Le développement de nouvelles formes d'offres accessibles aux classes moyennes : en location avec le logement locatif intermédiaire ou en propriété avec les actions des organismes fonciers solidaires ;
 - D'autres réponses apportées par les nouvelles formes de cohabitations résidentielles (coliving, etc.).
- « Pour la construction de demain, il s'agirait de se caler sur les insuffisances de l'existant. »**

Points de vue des acteurs

Helen ROMANO, directrice Résidentiel du Groupe Nexity

Éric CONSTANTIN, directeur Île-de-France de la Fondation Abbé Pierre

Élisabeth ROJAT-LEFEBVRE, directrice du CAUE des Yvelines, responsable de l'Observatoire de la qualité architecturale du logement en Île-de-France (inter-CAUE)

Pauline FOUILLAND, déléguée au développement de Grand Paris Aménagement

Jean-Luc VIDON, président de l'AORIF, DG ICF La Sablière

Produire massivement une offre de logements accessibles au plus grand nombre à l'heure du ZAN

« Depuis le pic de 2017, où on avait délivré des autorisations pour la construction de 493 000 logements en France, on a assisté en 2018, 2019 et 2020 à une diminution drastique de la construction. Ainsi, on a livré 15 % de moins de permis de construire en 2020. La crise sanitaire a entraîné une décélération de la construction en Île-de-France et il ne faudrait pas qu'elle serve de prétexte. » (Helen Romano)

« Il est nécessaire de construire pour loger les Franciliens. La crise a mis en évidence l'inadaptation de certains logements. Il faut limiter le prix de sortie des logements en ayant une politique qui permette de construire davantage. Or, construire n'est pas populaire pour un élu : les opérations pourtant compatibles avec le PLU sont souvent revues à la baisse. Ces tensions ont une influence sur les prix. » (Helen Romano)

« 60 à 70 % des Franciliens peuvent prétendre au logement locatif social. Or, malgré une construction dynamique, l'objectif de 37 000 logements/an fixé par l'ensemble des acteurs du logement n'a jamais été atteint. Il y a d'une part un coût du foncier qui rend difficile l'acte de construire, auquel il faut ajouter les coûts de la construction du logement, qui ont augmenté. Construire du logement de très bonne qualité environnementale a un coût important. Si, demain, on s'interroge sur le recyclage foncier des friches industrielles et la transformation de bureaux en logements, il faudra imaginer de nouveaux outils financiers. » (Jean-Luc Vidon)

« Sur l'objectif ZAN, j'espère que le prochain SDRIF montrera qu'il est possible de répondre à la question des 1,2 million de mal-logés sans étendre plus les zones denses. J'ai du mal à voir comment on va inverser la tendance, pouvoir éradiquer le mal-logement sans produire plus, sans aménager des zones qui, pour le moment, ne sont pas aménagées. Ou alors, il faut se dire les choses et demander à 500 000, voire 1 million de personnes de quitter la région, si on ne veut plus artificialiser. » (Éric Constantin)

« La densité se travaille et se conçoit en lien avec un niveau de service, avec un rapport à la nature, avec un niveau de desserte, etc. Il y a une tentation forte des marchés de pousser à la densification. Elle ne doit pas être conçue sans réfléchir et, lorsqu'on développe un projet d'aménagement, on s'intéresse évidemment aux gens qui vont habiter demain, à la question de l'animation du quartier, du commerce, des équipements, des services. » (Pauline Fouilland)

Améliorer la qualité du logement

« La crise de la COVID a mis en lumière des questions sur la qualité et la taille des logements, l'accès extérieur, qu'il soit privé, semi-privé ou public, la question de la qualité de l'air intérieur, l'insonorisation des logements, l'évolutivité au fur et à mesure de la vie et des besoins en fonction de l'évolution des ménages. » (Pauline Fouilland)

« On se rend compte que lorsque l'on écoute les habitants, il ressort un manque criant d'espaces qui faisaient le confort des logements d'après-guerre que l'on démolit aujourd'hui. Un manque de rangements, pas de cellier, pas de cave, pas de grenier, pas d'espace pour le linge, pas d'espace pour travailler. » (Élisabeth Rojat-Lefebvre)

Penser le logement dans son quartier, dans son environnement

« Il faut porter une attention particulière aux territoires où il n'y a pas spécifiquement besoin de mobilisation traditionnelle des outils de l'aménagement. Pour autant, nous sommes convaincus que ce diffus mériterait d'être piloté, et que cette densification doit être accompagnée, maîtrisée, pour plus de mixité fonctionnelle. » (Pauline Fouilland)

« Ce qui nous interpelle plus globalement, au-delà du bâti, qu'il soit neuf, ancien ou transformé, c'est que ce sont les services qui font parfois la différence en termes de cadre de vie. Évidemment, les habitants attendent d'être dans un logement spacieux, confortable, rénové, mais on voit bien qu'à logement équivalent, il y a des quartiers qui sont très attractifs et d'autres qui ne le sont pas, pour une raison qui est assez simple, c'est l'ensemble des services qui sont proposés. Dans le cadre de la réflexion "habiter en 2040", c'est une question vraiment essentielle. » (Jean-Luc Vidon)

Transformer, recycler, réhabiliter, anticiper de nouveaux usages

« Si on se transpose à 2030-2040, les usages des bâtiments construits actuellement nous échappent un peu, et il faut introduire une vraie réversibilité des usages. Nous avons intérêt à travailler la réversibilité et la transformation, permettre une grande flexibilité

des plateaux que nous construisons, penser à la hauteur sous plafond et avoir des PLU qui inscrivent dans leurs règles cette réversibilité d'usage pour que l'on puisse transformer plus facilement.» (Helen Romano)

«La réhabilitation, c'est important parce que l'on peut aller vers la frugalité, la sobriété, le réemploi. La transformation de bureaux en logements et la transformation des zones d'activités, des zones commerciales, qui sont obsolètes, doivent être des gisements de réflexion.» (Élisabeth Rojat-Lefebvre)

«Les solutions alternatives, comme transformer des bureaux en logements, récupérer des logements existants, traduisent la nécessité de faire feu de tout bois, mais il faut garder cette colonne vertébrale qui est une production neuve de logements sociaux.» (Éric Constantin)

Lutter contre la précarité énergétique et agir pour la transition énergétique

«Il est urgent de construire davantage, mais de construire aussi différemment, puisque la construction est responsable de 30 à 35 % des émissions de gaz à effet de serre.» (Helen Romano)

«Dans 3-4 ans, les bailleurs sociaux en auront quasiment fini avec les passoires énergétiques E, F et G. Nous avons des plans massifs qui nous permettent de traiter tout le patrimoine sur quelques années. On a quand même développé une expertise sur la concertation avec les habitants, parce que le travail de réhabilitation nécessite aussi de bien comprendre les travaux qui vont être réalisés, comment ils vont être réalisés, quels avantages et inconvénients ils vont apporter, comment va se dérouler le chantier.» (Jean-Luc Vidon)

«Le problème des copropriétés, c'est arriver à rendre attractif le fait de payer une transformation qui, parfois, pour le propriétaire, n'a pas un retour d'investissement suffisamment rapide pour être intéressant.» (Élisabeth Rojat-Lefebvre)

Permettre les parcours résidentiels, l'affaire de tous et surtout celle des habitants

«Le logement privé doit être en capacité de répondre aux besoins de logement et doit être un outil qui permet aussi la mobilité dans le parc social.» (Jean-Luc Vidon)

«Ce SDRIF doit s'inscrire dans un schéma d'aménagement du territoire au niveau national, car les régions sont interdépendantes. Il est absolument nécessaire qu'une politique soit définie pour l'ensemble du territoire [...] Au sein même de l'Île-de-France, il nous faut travailler de façon plus efficace. On ne peut pas imaginer une politique du logement qui soit simplement l'addition des politiques locales. Il nous faut une dynamique d'ensemble et, aujourd'hui, nous considérons que cette dynamique n'existe pas suffisamment. Il y a des objectifs qui sont fixés, on les a rappelés maintes fois, mais on ne tire pas les conséquences du fait que, depuis des années, on n'atteint pas la production de logements sociaux qui est attendue. C'est la question de la territorialisation des politiques de l'habitat qui doit réunir aujourd'hui tous les acteurs.» (Jean-Luc Vidon)

«Il y a aujourd'hui une volonté d'associer les habitants, mais on voit quand même [...] que leur place est très marginale. Habiter en Île-de-France en 2040, c'est aussi avoir le choix d'où on veut habiter et comment on veut habiter. Mais si on veut que l'habitat soit moins une contrainte et plus un choix, il va falloir travailler avec les habitants et les entendre dès le démarrage des projets.» (Éric Constantin)



WEBINAIRE TRAVAILLER ET PRODUIRE

Poussée par la globalisation, la montée en valeur de son système productif et les dynamiques d'innovation, l'économie francilienne s'est transformée. La crise de la COVID et ses conséquences accentuent les transformations en cours, notamment en matière de numérisation et de transition écologique. En plus de ces évolutions macro-économiques, des transformations de nature microéconomiques sont à l'œuvre : évolution des modes d'organisation du travail, nouveaux comportements des habitants (télétravail, circuit court, « avion bashing », etc.), entrepreneuriat, etc. Les chaînes de valeur mutent dans les entreprises, les administrations publiques et les associations. À l'horizon 2040, du fait de ces transformations, faut-il revoir la politique d'aménagement économique de la Région Île-de-France ?

Cadrage

Carine DARTIGUEPEYROU, prospectiviste
et secrétaire générale des Entretiens Albert-Kahn

Quelques tendances clés à intégrer

« Même si aujourd'hui, il y a énormément d'interventions sur le monde d'après, un bon nombre d'évolutions en matière de travail et de production sont déjà à l'œuvre [...], qui ont été impactées ou amplifiées par la crise de la COVID ».

- La reconfiguration sociale des organisations et la prise en compte de nouvelles aspirations vers des valeurs plus écologiques et immatérielles marquent une forme de responsabilité sociétale, dont l'inclusion est une conséquence.
- Malgré la part plus importante du travail numérique, le bureau reste un incontournable pour tous les métiers, un lieu de socialisation, de rencontres et d'échanges.
- Le développement technologique, la robotisation et l'intelligence artificielle entraînent un risque d'obsolescence des talents et des compétences.
- L'explosion du e-commerce et de la livraison a amplifié l'hyper-concentration autour des méta-plateformes GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft), qui se révèlent être hyper-efficaces et très robustes face à cette montée d'usage.

Illustrations de défis à l'horizon 2040

- Se tourner vers de nouveaux systèmes de valeurs comme le développement des protections sociales, l'inclusion numérique et sociale, etc.
- Engager de nouvelles formes de coopérations et de partage entre les institutions, les entreprises et les acteurs privés, publics et associatifs.
- Intégrer la valeur du bien vivre dans la politique régionale, à savoir la simplicité et la sobriété : bénéfique à ne pas se déplacer, protection des services écosystémiques, consommation locale, etc. **« Le développement de l'innovation frugale de la high-tech, cela veut dire faire mieux avec moins et faire mieux au service du vivant. »**
- Réindustrialiser, avec une industrie plus sobre écologiquement.
- Reconnaître l'économie collaborative comme acteur essentiel et contributif de la résilience des territoires. Articuler compétition et coopération, et animer les interdépendances sont les clés d'une gouvernance responsable.
- Travailler le long terme consiste à construire des imaginaires sur les futurs possibles et à articuler les enjeux de court, moyen et long termes.

Points de vue des acteurs

France MOROT-VIDELAINE, DGA CCI

Paris Île-de-France

Sébastien CHAILLOU-GILLETTE, directeur

CRESS Île-de-France

Bernard BARBIER, directeur Défis Métiers

Lionel GROTTTO, directeur général Choose

Paris Region

Stéphanie GALIÈGUE, DGA Institut de l'épargne immobilière et foncière

Maintenir l'entreprise comme lieu de travail et l'adapter aux nouveaux modes de « travailler »

«Lors du premier confinement, 40% des Franciliens ont travaillé de chez eux. C'est extrêmement important. Aujourd'hui, 85% des collaborateurs, des salariés aspirent à conserver de manière hybride cette forme d'organisation du travail. Ce n'est pas sans incidence sur la façon dont une entreprise va se projeter par rapport aux locaux qu'elle dédie à la production.» (France Morot-Videlaïne)

«Il faudra laisser la place à l'intelligence humaine à travers les rencontres, et donc à des lieux de relations qui permettront de travailler ensemble. C'est la rencontre qui est productrice d'activités.» (Bernard Barbier)

«L'économie sociale et solidaire est une économie fortement associative, peu exposée aux crises économiques. Là où il y avait 3 points de réduction de l'emploi dans l'économie classique, on était à 1,8 pour l'économie sociale et solidaire. Elle est donc plus résiliente.» (Sébastien Chaillou-Gillette)

«Si on réduit le nombre de postes de travail, cela ne se répercute pas de manière symétrique sur les surfaces occupées par les entreprises, parce qu'il est essentiel de développer des espaces de convivialité, de réunions, de rencontres pour favoriser les interactions, qui restent absolument nécessaires.» (Stéphanie Galiègue)

«Nous avons procédé à des estimations de l'impact des jours télétravaillés sur la demande en capacité de bureaux et l'occupation des espaces du parc immobilier tertiaire en Île-de-France (54 à 55 millions de mètres carrés, valeur déc. 2020). Pour un jour et demi de télétravail par semaine, 2,6 millions de mètres carrés deviennent inutilisés, soit 5,2% du parc total francilien occupé. Pour deux jours de télétravail, c'est 7% du parc, et pour deux jours et demi de télétravail, c'est 8,7%.» (Stéphanie Galiègue)

Répondre aux besoins en foncier économique

«Le foncier économique ne doit pas constituer la variable d'ajustement en matière d'aménagement. Les entreprises ont besoin de foncier pour pouvoir s'épanouir, se développer, créer les emplois de demain. Il y a quatre ou cinq ans, nous avons estimé ces besoins à environ 250 hectares par an.» (France Morot-Videlaïne)

«Il y a beaucoup de projets de *data centers* avec une progression vraiment exponentielle. L'Europe compte deux fois moins de *data centers* que les États-Unis, et l'Île-de-France n'est que cinquième en Europe. L'Île-de-France est une région assez équilibrée, avec une certaine mixité, de la logistique, de l'industrie, des activités de services... Le sujet de la désindustrialisation de la région est un sujet important, le sujet des *data centers* aussi.» (Lionel Grotto)

«Il y a des projets en Île-de-France qui demandent pas mal de foncier. Parmi les 1700 projets suivis par l'agence d'attractivité, 105 concernent des unités de production et 40 des unités logistiques. 100 sont des projets stratégiques à plus de 40 emplois, dont 20 sur la production et 4 sur la logistique.» (Lionel Grotto)

«Il faut que nous soyons en mesure de sanctuariser les espaces déjà artificialisés qui peuvent encore être utilisés par les entreprises. On en a beaucoup autour des zones aéroportuaires d'Orly ou de Roissy. Il faudra probablement faire de la réhabilitation pour certains d'entre eux.» (France Morot-Videlaïne)

«Je pense que la notion de ZAN a impacté beaucoup de choses. [...] Il y a des *data centers* verticaux qui se développent. Il faut travailler sur la notion des friches, d'anciens sites industriels qui pourraient être adaptés pour des *data centers* permettant à l'Île-de-France, très compétitive sur ces projets, de pouvoir les faire perdurer.» (Lionel Grotto)

«Comment rendre dynamiques les terres agricoles, qui ne comptent que 40 installations par an alors que le potentiel est de 200 exploitations?» (Sébastien Chaillou-Gillette)

Penser les évolutions de l'immobilier économique

«Il est extrêmement difficile de se projeter, mais ce qui reste certain, c'est que les zones tertiaires les plus attractives aujourd'hui (quartier central des affaires, La Défense) resteront à forte empreinte, à forte reconnaissance, à forte attractivité.» (Stéphanie Galiègue)

«Le bureau de demain ne sera pas le bureau d'aujourd'hui, et il faut, sans tarder, anticiper la possibilité de rendre les immeubles réversibles.» (France Morot-Videlaïne)

« On sait que le télétravail a un impact déflationniste sur le parc de bureaux, mais ce dont on est certain, c'est que cela va prendre du temps et que là-dessus, au sein des professionnels de l'immobilier, il y a un consensus qui se fait autour d'une dizaine d'années pour mettre en place des stratégies complètes de télétravail. » (France Morot-Videlaine)

« Ce qui est intéressant pour un investisseur, c'est que le *business model* de l'investisseur institutionnel est en train d'évoluer de la seule perception de loyer, vers du loyer plus du revenu lié au caractère opérationnel de l'actif qui est sous gestion. » (Stéphanie Galiègue)

« Le bureau doit évoluer, mais le bureau est bien vivant. L'enjeu est plutôt sur le niveau d'obsolescence. Là, il va falloir effectivement porter l'action publique et des financements importants. » (Stéphanie Galiègue)

Retrouver une vraie mixité fonctionnelle dans la zone dense

« Je n'oublie pas les quartiers de gare, qui vont laisser une marge de manœuvre non négligeable pour trouver les équilibres entre le bureau, le logement et les autres types d'activités. On a plus de 8 millions de mètres carrés de bureaux qui sont programmés autour des futures gares du Grand Paris Express, c'est-à-dire l'équivalent du quartier central des affaires de Paris ou le double de La Défense. Il faut que nous ayons à l'esprit, encore une fois dans la perspective du schéma directeur, que ce sont des lieux de vie mixtes pour les salariés et les habitants, avec du service, des commerces, de l'intermodalité. » (France Morot-Videlaine)

« Toutes les fonctions urbaines sont indispensables : habitat, commerces, bureaux, industrie et logistique, et partout, et toutes les dynamiques territoriales concourent à l'attractivité régionale. » (France Morot-Videlaine)

« On ne pourra effectivement pas avoir une région équilibrée, développée et qui répond aux attentes des uns et des autres sans aussi penser aux fonctions supports, en particulier la logistique. Il s'agit de travailler aussi sur l'innovation pour pouvoir utiliser autrement des espaces dans la ville, peut-être les utiliser de manière plus intelligente. » (Lionel Grotto)

« C'est important que nous conservions l'idée de proximité. Pour les activités industrielles ou logistiques, notamment avec l'effet du e-commerce et afin d'éviter trop de voitures sur nos routes, nous devons capitaliser sur le foncier déjà artificialisé. » (France Morot-Videlaine)

Connaître et s'appuyer sur tous les acteurs du développement économique

« On voit aussi des collectivités, des maires qui s'intéressent de plus en plus au développement, peut-être, d'activités économiques différentes, on voit ces choses-là qui bougent. » (Lionel Grotto)

« En Île-de-France, on voit qu'il y a beaucoup d'acteurs. La question est souvent aussi celle de l'articulation entre les niveaux national, régional, départemental, face à des projets stratégiques ; c'est compliqué et on essaie de donner une vision unifiée. » (Lionel Grotto)

« Les freins à l'économie sociale et solidaire aujourd'hui sont de plusieurs natures. Un premier élément sur lequel le schéma directeur de la région Île-de-France devra jouer un rôle, c'est la méconnaissance de ce secteur. Quand un document aussi structurant mentionne et identifie l'économie sociale et solidaire, ça change complètement la manière d'appréhender la politique. » (Sébastien Chaillou-Gillette)

« Il y a des opportunités à travailler de manière collective. Les notions de collectif et de *bottom up* me paraissent très importantes dans tous les sujets dont on parle. » (Lionel Grotto)

Accompagner l'évolution des métiers d'aujourd'hui et de demain

« Le métier est la dynamique identitaire d'un individu. [...] L'individu doit se centrer sur un métier source sur lequel il va développer son savoir-faire et pourra répondre aux besoins de compétences d'entreprises. » (Bernard Barbier)

« L'humain est fait pour apprendre. [...] L'Île-de-France doit miser sur l'éducation, la formation et l'enseignement. C'est essentiel pour l'avenir du territoire, des entreprises, des administrations. » (Bernard Barbier)

« Nous devons répondre aux besoins des métiers en tension dès maintenant. C'est notamment l'ensemble des métiers du bâtiment et des travaux publics, ceux de l'entretien, de la maintenance, de la sécurité, de l'environnement, de l'information et de la logistique. » (France Morot-Videlaine)

« Il nous faut penser tout de suite aux transitions écologiques, à la construction durable, à ce que l'on appelle la "*smart city*", aux énergies alternatives. Cela fait partie des points sur lesquels il importe aujourd'hui d'avoir à la fois une réflexion, mais aussi des actions qui permettront de répondre aux besoins des entreprises. C'est tout le sens, probablement, du SDRIF, en ayant à l'esprit que nous avons en Île-de-France un certain nombre de filières stratégiques et qu'il conviendra naturellement d'y porter une attention toute particulière pour pouvoir leur permettre de continuer à recruter les compétences dont elles ont besoin. » (France Morot-Videlaine)

« Les métiers du *care*, avec cette relation à l'humain, restent indispensables et doivent être revalorisés. » (Sébastien Chaillou-Gillette)

« On a fait un certain nombre d'études inter-bassin qui montrent que la dynamique de la formation est une dynamique régionale et non par bassin. » (Bernard Barbier)



WEBINAIRE **S'APPROVISIONNER**

Le développement et le fonctionnement de l'Île-de-France, sa dynamique socio-démographique et son économie nécessitent de prélever dans l'environnement proche ou plus lointain une quantité importante de ressources variées et d'acheminer de considérables volumes de biens de consommation. Cela génère également des émissions de gaz à effet de serre et de polluants lors des processus d'extraction ou de transformation de la matière, et lors du transport de ces ressources et de ces biens. L'ensemble des caractéristiques du métabolisme francilien appelle à renouveler notre manière d'imaginer, de construire et de gérer les villes et les territoires. La transition écologique, et plus particulièrement le modèle d'une économie et d'un aménagement « circulaires », s'inscrit dans ce champ.

Cadrage

Sabine BARLES, professeure des universités en aménagement de l'espace et urbanisme, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, chercheuse UFR 08 Géographie et UMR 8504 Géo-cités

État des lieux

- « Le métabolisme francilien est un métabolisme linéaire et externalisé. Le métabolisme francilien n'a pas cessé de croître depuis 200 ans avec trois flux principaux : les matériaux de construction, les combustibles fossiles, et les produits agricoles et alimentaires. » Il repose sur une extraction constante de ressources neuves, qui, après avoir été pour une grande partie d'entre elles transformées, sont importées en Île-de-France.
- Avec un *hinterland* mondial et disloqué à longue distance, la distance moyenne d'approvisionnement pour l'alimentation de l'Île-de-France varie de 700 km à plusieurs milliers de kilomètres.
- Le métabolisme est peu circulaire. Le recyclage représente à peine 12% de la consommation physique nette. Cela pose la question de la soutenabilité de ce métabolisme, qui est en outre en grande partie externalisé, puisque ce sont les importations qui représentent à peu près les quatre cinquièmes des entrées directes, qui permettent à l'Île-de-France de fonctionner.

Enjeux

- « Le recyclage ne dispense pas de la sobriété. » La dématérialisation et la consommation moindre des matières peuvent être atteintes par l'efficacité, mais surtout par la sobriété et le recyclage. Il faut donc agir en amont et diminuer la consommation de ressources neuves.
- « La substitution des ressources non renouvelables (combustibles fossiles ou matériaux de construction) par des matériaux renouvelables de type biomasse doit être accompagnée par la "circularisation" des ressources déjà extraites, y compris les sols ».
- La réflexion inter-ressources passe par leur valorisation.
- « La capacité des sols à fournir des ressources à usages énergétique ou alimentaire est entièrement liée à la surface qui leur est dédiée. »
- Les relations politiques et sociales intra-territoriales ne peuvent pas s'inscrire dans une forme de domination. Les impacts externes de l'Île-de-France sont supérieurs aux impacts internes à la région. « Quelle solidarité et quelles logiques de coopération et de réciprocité(s) entre l'Île-de-France et les territoires qui subissent ces impacts? »

Points de vue des acteurs

Jérôme LIBESKIND, expert en logistique et e-commerce, fondateur de Logicités

Hervé BILLET, secrétaire général de la chambre d'agriculture Île-de-France en charge du service économie-filières

Nathalie LEMAÎTRE, déléguée régionale Île-de-France Normandie de Réseau de transport d'électricité

Laurence BRÉUS, directrice générale des services des syndicats AQUAVESC et HYDREAULYS

Albert ZAMUNER, président de l'Union nationale des entreprises de valorisation

Préserver les ressources

«L'intérêt des captages en Seine est de préserver la qualité de l'eau et d'anticiper les risques de pollution [...]. On laisse passer les vagues de pollution et on ne capte qu'au moment où l'eau est de bonne qualité. On mesure régulièrement le niveau des bassins pour éviter d'avoir un stress hydrique au niveau de la Seine. [...] Pour préserver les rivières, on a fait le choix de traiter les eaux usées grâce à un système membranaire ou par filtration de l'eau sans ajout de produits chimiques. Cela garantit un niveau d'épuration de l'eau rejetée à la rivière supérieur à tous les traitements classiques.» (Laurence Bréus)

«Un enjeu essentiel est la préservation du foncier. Si on n'a pas de stabilité dans les documents d'urbanisme et si on a des consommations d'espace inconsidérées comme dans le passé, on ne peut pas bâtir nos projets agricoles de long terme. Il faut que les documents soient plus prescriptifs et fassent prendre conscience qu'une terre urbanisée est perdue à jamais!» (Hervé Billet)

Anticiper les évolutions et accroître la résilience

«Une étude sur la résilience du système d'alimentation en eau, lancée avec le Syndicat Aquavesc, le SENEQ, la ville de Paris et le Sedif [...] explore le risque inondation, la pollution de longue durée sur la Seine [...] et la Marne, et le risque de rupture d'alimentation électrique [...]. Nous réalisons une modélisation hydraulique globale qui permettra de faire des tests grandeur nature.» (Laurence Bréus)

«L'infrastructure de Réseau de transport d'électricité a été construite pour partie dans les années 50-60 et elle nécessitera un renouvellement. C'est une opportunité pour la restructurer et l'optimiser, et prendre en compte les nouveaux enjeux de résilience, tels que la résistance aux crues ou aux épisodes de très forte chaleur.» (Nathalie Lemaître)

Limiter la forte dépendance de l'Île-de-France, un enjeu de sobriété

«Aujourd'hui, le territoire est couvert par près de 5000 exploitations qui ne peuvent répondre aux besoins alimentaires de la région parisienne. La production francilienne contribue donc faiblement à son approvisionnement, mais c'est très variable suivant les domaines de production.» (Hervé Billet)

«Vous pouvez être étonnés que les céréales parcourent en moyenne presque 500 km. Mais nous avons perdu beaucoup de nos outils industriels de transformation, puisque nous étions sur des territoires qui se réduisaient d'année en année, et les industries alimentaires se sont localisées sur des régions plus stables en développement agricole. Il en est de même pour les fruits et légumes et les produits animaux.» (Hervé Billet)

«La région importe 95% de l'électricité qu'elle consomme. Sur les 5% qu'elle produit localement, 36% sont d'origine renouvelable, le reste étant de la production thermique à partir de gaz, de fioul ou de charbon. [...] Aujourd'hui, pour garantir la sécurité de l'approvisionnement, il faudra développer les énergies renouvelables. La question est de savoir quelle est la proportion de nucléaire qu'il faut, qu'on doit, qu'on veut conserver. [...] La consommation d'électricité régionale, dans les années à venir, va être portée par le développement démographique, la mobilité électrique – que ce soit les transports en commun comme le Grand Paris Express ou la mobilité individuelle – et l'implantation des nouveaux consommateurs d'électricité : les *data centers*, les électrolyseurs et les *"giga factories"*, lieux de stockage par batteries. Tout cela va porter la consommation à la hausse, même si, dans le même temps, on espère des effets de l'efficacité énergétique.» (Nathalie Lemaître)

Développer le recyclage et la valorisation des ressources

«Un élément de développement durable est la récupération, via le traitement de décarbonatation, d'une partie des produits sortants qui sont des boues calcaires. L'idée est de pouvoir les valoriser et qu'elles ne soient plus considérées comme un déchet, mais comme un produit pouvant être utilisé dans l'agriculture [...] pour permettre une économie circulaire sur l'eau entrante.» (Laurence Bréus)

«C'est en fin de compte revenir à ce que faisaient nos générations passées, réutiliser plus intelligemment nos produits locaux en les recyclant, en les retravaillant, pour en faire de l'énergie ou des matériaux.» (Hervé Billet)

« Nous avons des cercles vertueux d'utilisation des ressources, mais encore beaucoup de freins à lever. Aujourd'hui, l'implantation de nos installations de valorisation relève de l'opportunité foncière plus que de la cohérence territoriale. Nous réfléchissons à un maillage effectif des installations de valorisation. Il est important d'obtenir le soutien des élus des territoires pour l'acceptabilité de nos projets. » (Albert Zamuner)

« D'ici 2031, 220 millions de tonnes de terre seront excavées, dont 45 millions viendront du Grand Paris. C'est un enjeu extrêmement important. Ces terres excavées sont considérées comme des déchets pour la réglementation européenne. Mais nous estimons que ce sont plutôt des ressources. [...] On peut, grâce aux terres excavées, créer de nouvelles terres agricoles ou des espaces forestiers ou réhabiliter des friches industrielles en déshérence. On a un potentiel et il y a un véritable enjeu de territoire. » (Albert Zamuner)

Tendre vers la neutralité carbone

« À notre échelle, pour tendre vers la neutralité carbone, la première étape serait de poser des panneaux photovoltaïques sur les toitures de l'usine. Ce sont de grands bâtiments. Cela permettrait de réutiliser l'énergie produite pour les besoins de l'usine et de réduire la facture énergétique. » (Laurence Bréus)

« Nous devons nous intéresser à la transition énergétique et réduire les énergies fossiles en développant les énergies renouvelables, ainsi que les matériaux biosourcés. » (Hervé Billet)

« On est passé d'un objectif "facteur 4" en termes de diminution des émissions de gaz à effet de serre à l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050. [...] Cette forte inflexion va se traduire par l'impératif de la diminution des consommations d'énergie, que l'on retrouve dans l'efficacité énergétique et la sobriété, l'impératif de substitution des usages pour remplacer les énergies fossiles par des énergies plus décarbonées et celui du développement massif des énergies renouvelables. » (Nathalie Lemaître)

« Le développement de la zone à faible émission métropolitaine est une incitation à développer des moyens de livraison décarbonés. » (Jérôme Libeskind)

« La livraison urbaine participe pour 15 à 25% des unités de véhicules particuliers par kilomètre dans la région. La consolidation des flux et l'organisation avec des espaces logistiques urbains vont permettre de toucher à la congestion urbaine et d'avoir des effets sur les émissions de gaz à effet de serre plus importants que la transition énergétique. » (Jérôme Libeskind)

Améliorer l'efficacité de la chaîne logistique

« Il y a une nécessité de préserver des espaces de logistique urbaine dans les zones denses. » (Jérôme Libeskind)

« Le vrai risque est le mitage du territoire. L'ennemi numéro un de la logistique est l'entrepôt de 50 000 m² seul au milieu des champs. Il va générer un maximum de flux routiers. Il n'y aura aucune synergie avec quoi que ce soit autour. Il faut savoir organiser la logistique sur le territoire de façon "plateformisée" et s'opposer au mitage. » (Jérôme Libeskind)

« La logistique fait partie de l'approvisionnement, et c'est un élément fondateur. Si on limite le nombre de camions sur la route, on aura tout gagné. Les ressources peuvent être transportées par fluvial ou ferroviaire, et nos sites doivent être implantés à proximité. » (Albert Zamuner)

« Les producteurs se trouvent isolés dans leur exploitation, et la difficulté est d'organiser une logistique pour amener le produit au plus près du consommateur. Le dernier kilomètre est essentiel. Vous comprendrez également que ce n'est pas l'agriculture ou l'agriculteur qui peuvent le régler et l'organiser. C'est pour cela que nous avons besoin de passerelles, de partenariats, pour la transformation, mais aussi pour la logistique. » (Hervé Billet)



WEBINAIRE SE DÉPLACER

Comment nous déplacerons-nous en Île-de-France en 2040 ? L'urgence climatique et la récente crise sanitaire modifient les habitudes de déplacement, avec des effets structurels sur la mobilité de demain. Dans un contexte de réduction des émissions de gaz à effet de serre, subsiste-t-il des besoins incontournables en termes d'infrastructures ? Quelles seront les solutions mises en œuvre pour faire face au défi climatique ? Que peut apporter le numérique ? Les solutions technologiques et les nouvelles motorisations peuvent-elles, à elles seules, tout résoudre ?

Cadrage

Alain SAUVANT, professeur en économie des transports à l'École nationale des ponts et chaussées

Défis

« Les transports sont le premier secteur responsable des émissions de gaz à effet de serre, lesquelles sont en augmentation [...]. Ils interpellent aussi sur les questions de la qualité de l'air, du bruit et de l'artificialisation des sols ». Plusieurs défis vont être déterminants sur la structuration des mobilités de demain. Pour répondre à ces défis, la diminution des flux paraît moins réaliste que la massification des flux. Cette dernière repose sur le report modal (réorienter les flux de voitures vers les solutions type trains de banlieue, bus, métro...) et l'optimisation de l'usage des transports motorisés, avec le covoiturage, par exemple.

Quatre leviers peuvent accélérer la massification des flux :

- le véhicule autonome partagé, qui offre la perspective de mettre en place des boucles de ramassage en banlieue et dans les zones périurbaines, permettant de rabattre les habitants vers les transports collectifs (mais son développement et sa généralisation dans les prochaines années restent hypothétiques) ;
- des transports collectifs lourds plus capacitaires sur certaines lignes de banlieue de la région, avec des fréquences de passage plus importantes ;

- le renforcement de l'offre en transports collectifs lourds, en lien avec le Grand Paris Express, mais aussi les bus à haut niveau de service pour assurer les liaisons banlieue-banlieue ;
- le vélo à assistance électrique, qui implique d'avoir des trajets continus et sécurisés pour rejoindre les gares.

Perspectives pour les mobilités de demain

- « Les motorisations décarbonées (véhicules électriques, biogaz, etc.) représentent une réponse, mais pas suffisante pour réussir à atteindre la neutralité carbone, qui implique des facteurs sociétaux, et pas seulement technologiques. » Le levier technologique a ses limites, mais la « démobilité » aussi, comme l'ont montré les récents confinements. Agir sur la mobilité contrainte n'est pas une solution facile ;
- le levier du report modal est à la portée des pouvoirs publics, à condition de mettre en place des chaînes intermodales de qualité, fluides et sans coupures, ce qui suppose des données partagées ;
- au-delà des déplacements en eux-mêmes, les mobilités sont liées aux notions de vivre, habiter et travailler autrement, ce qui plaide pour une approche globale. « C'est tout un schéma de mobilité à revoir, qui impose une vision cohérente et anticipatrice. »

Points de vue des acteurs

Laurence DEBRINCAT, directrice Prospective et études à Île-de-France Mobilités

Jérémie ALMOSNI, directeur régional ADEME Ile-de-France

Sylvie LANDRIEVE, codirectrice du forum Vies Mobiles

Marc PÉLISSIER, président de l'AUT Ile-de-France

Guillaume FARNY, délégué général de l'ATEC ITS France

Accroître et fiabiliser l'offre de transports en commun en Île-de-France

« Le cœur de l'agglomération a vu son attractivité en termes d'emplois se renforcer sous l'effet de la tertiarisation, et Île-de-France Mobilités a considérablement renforcé l'offre de transports collectifs (prolongements de lignes de métro, créations ou prolongements de lignes de tramway, renforts d'offres en heures de pointe et en heures creuses, développement sans précédent de l'offre bus, etc.). Il y a donc eu une temporalité conjointe entre ces deux phénomènes, ce qui explique pour une grande partie la croissance de l'usage des transports collectifs constatée jusqu'au début de la crise sanitaire. » (Laurence Debrincat)

« Les transports collectifs resteront essentiels pour les déplacements dans la région, en lien avec une augmentation des investissements dans le réseau depuis une dizaine d'années. Cependant, il convient, d'une part, de revoir les priorités en matière de programmation de projets et, d'autre part, d'assurer la maintenance du réseau ferré ancien. En petite couronne, les nouvelles lignes présagent d'un réseau plus attractif, même si les besoins sont encore grands (prolonger les lignes de métro jusqu'à la rocade ligne 15, compléter le réseau de TCSP sur les grandes radiales qui vont vers Paris, type RN34 ou RN20, etc.). En grande couronne, il y a un enjeu fort d'amélioration du réseau ferroviaire structurant (investissements en matériel roulant, refontes d'offres...). En dehors de ce réseau, sur le reste de la grande couronne, on n'a pas fait grand-chose en vingt ans et le constat est assez négatif en termes de nouvelle offre ferrée/TCSP. » (Marc Pélissier)

« Il y a un risque de désaffection durable des transports en commun si les situations d'entassement et de saturation dans les métros et les RER ne sont pas résolues. Face à cela, l'étalement des pointes n'aura qu'un impact marginal. En revanche, il convient de s'interroger sur les prévisions de croissance de la population et de l'emploi ; sont-elles réalistes et souhaitables pour nos déplacements ? Il faudra mener des actions de désaturation à l'avenir. » (Marc Pélissier)

« Pour les vingt années à venir, il y a déjà des bouleversements connus, c'est-à-dire que lorsque l'on parle de grandes infrastructures de transport, ce sont des infrastructures qui prennent des décennies à réaliser. Donc, ce que l'on a aujourd'hui dans les cartons, c'est ce qui va sous-tendre la mobilité dans dix, quinze ou vingt ans. » (Laurence Debrincat)

Anticiper les effets du Grand Paris Express

« Dans les vingt prochaines années, il y aura un bouleversement majeur qu'on connaît déjà : le Grand Paris Express. On a du mal à anticiper ses effets. Et pourtant, ils seront largement aussi importants que ceux liés au RER dans les années 1970 et 1980. La ligne 15, notamment, permettra des temps de déplacements considérablement réduits par rapport aux transports collectifs actuels, mais également par rapport aux déplacements en voiture. Elle offrira une capacité équivalente à quinze voies d'autoroutes ! Plus de trois fois l'A86 ! » (Laurence Debrincat)

« Le Grand Paris Express ne sera pas la solution miracle pour les territoires de grande couronne. Ce n'est pas la gare du triangle de Gonesse qui va révolutionner les déplacements des habitants du Val-d'Oise ni la gare du Mesnil-Amelot pour les habitants de Seine-et-Marne. Il faut donc une vraie vision des besoins de transports collectifs en grande couronne. » (Marc Pélissier)

« La question du rabattement aux gares du Grand Paris Express est essentielle, et pourtant mal prise en compte actuellement. En tant qu'association, nous ne sommes pas invités dans ces réflexions. Il faut que ces gares soient de véritables pôles d'échanges et puissent accueillir des voyageurs qui arrivent en bus ou à vélo. Il manque aujourd'hui les structures d'accueil : pistes et stationnements vélo et arrêts de bus dans l'environnement immédiat de la gare. » (Marc Pélissier)

Conjuguer neutralité carbone et besoins de déplacements

« Le secteur des transports à lui seul dépend à plus de 80 % des énergies fossiles et a augmenté ses émissions de gaz à effet de serre de 13 % sur les vingt dernières années. Il y a un enjeu de diversification et de moindre dépendance à l'énergie fossile, face à l'épuisement des ressources, mais aussi un enjeu sanitaire relatif à la pollution (62 % des émissions nationales de dioxyde d'azote causées par le transport). » (Jérémie Almosni)

« Malgré la forte utilisation des transports collectifs, la région reste dépendante à la voiture. On a d'autant plus de déplacements en périphérie que l'on a des territoires servant le centre. » (Sylvie Landrieve)

« En se projetant à 2040, il faut tenir compte de l'aspiration des habitants à vivre en plus grande proximité, qui concourt à la transition écologique. Il faut se rappeler que si les Franciliens font autant de déplacements, c'est parce qu'ils n'ont pas le choix. » (Sylvie Landrieve)

« On ne fera pas un schéma de la mobilité par la punition en empêchant les uns et les autres de se mouvoir. En revanche, il y a un enjeu de transition des déplacements domicile/travail, trop dépendants de la voiture sur de courtes distances. Il faut réduire les distances et limiter les mobilités subies. Qu'est-ce qui est important et qui peut être fait à distance sans nuire à la qualité des échanges ? » (Guillaume Farny)

« Les évolutions des modes de déplacement les plus importantes ont eu lieu en grande couronne : diminution très forte de l'usage de la voiture notamment liée au télétravail, au profit d'une croissance très forte des déplacements à pied. Finalement, l'usage de la voiture en grande couronne n'est peut-être pas une fatalité ; il y a un potentiel pour la vie de proximité, pour des modes de mobilité décarbonés et actifs. » (Laurence Debrincat)

Accompagner le développement des modes de déplacement actifs et des usages partagés

« Le premier mode de transport est la marche : 40 % des déplacements des Franciliens se font à pied, puis en voiture (33 %) et en transports en commun (22 %). Le vélo, avant la crise sanitaire, était extrêmement minoritaire, représentant moins de 2 %, tout comme les nouvelles mobilités (VTC, trottinettes, etc.). En septembre-octobre 2020, on atteint 1 million de déplacements à vélo par jour, soit 25 % de plus qu'avant la crise sanitaire. Mais le vélo reste un mode à usage extrêmement ciblé, utilisé en milieu urbain dense (Paris ou très proche couronne), plutôt par des hommes, des cadres et des étudiants. La pratique du vélo n'est pas démocratisée : l'un des enjeux de son développement est d'arriver à la généraliser dans toutes les strates sociales et dans tous les territoires. » (Laurence Debrincat)

« On assiste à la croissance de l'usage du vélo et du vélo à assistance électrique. Mais il existe encore beaucoup de contraintes quant aux infrastructures cyclables sécurisées en banlieue. » (Marc Pélissier)

« Est-ce que l'on apprendrait à un enfant à faire du vélo sur les pistes cyclables telles qu'elles sont conçues aujourd'hui ? Certainement pas ! Les pistes cyclables sont conçues pour aller le plus vite possible, sur des itinéraires qui sont les mêmes que les voitures. Or, il faut un réseau complètement accessible aux modes actifs, aux "vélotafeurs", mais aussi aux personnes qui roulent plus lentement, celles qui roulent avec des enfants, etc. Les "coronapistes", si on peut s'en réjouir, sont quand même pensées dans une logique domicile/travail. » (Sylvie Landrieve)

« La pratique du covoiturage domicile/travail a du mal à décoller faute d'actions fortes de type voies réservées sur autoroute. » (Marc Pélissier)

Disposer d'une vision globale

« L'autorité organisatrice à Londres a la compétence sur les transports publics, sur les mobilités nouvelles et sur la voirie. Cela lui permet d'avoir une vision "en couture", plus globale que ce qui peut se faire en Île-de-France. » (Alain Sauvant)

« Il est nécessaire d'intégrer l'ensemble du système, l'ensemble des modes, et de ne pas avoir d'un côté tout ce qui n'est pas la voiture et de l'autre ce qui est la voiture. Cela passe par la gouvernance. Île-de-France Mobilités est responsable des transports collectifs, de l'autopartage et des vélos en libre-service, mais pas de la route, sauf via les transports collectifs en car. Pour arriver à faire un vrai système modal, il faudrait qu'Île-de-France Mobilités s'occupe de l'ensemble du système. » (Sylvie Landrieve)

« Le futur SDRIF sera un document essentiel qui devra assurer la cohérence entre développement urbain, évolution des modes de vie, enjeux environnementaux et infrastructures de transport. Les choix qui seront faits dans ce document seront déterminants sur l'évolution de la mobilité. » (Laurence Debrincat)



WEBINAIRE BIEN VIVRE

Difficultés de logement ou de transport, pollution, etc. sont les effets secondaires d'une métropolisation pour laquelle les ménages modestes paient un lourd tribut. Pour autant, la région reste un lieu exceptionnel d'opportunités, d'emplois, de rencontres, de loisirs et de promotion sociale. La qualité de vie, en partie subjective, dépend aussi de facteurs objectifs attachés à l'offre urbaine, à l'accessibilité des équipements culturels et sportifs, aux services, notamment de santé, aux commerces, à l'offre de nature, à la sécurité, etc. Or, dans certains territoires, des processus de cumul d'inégalités sociales, environnementales et urbaines génèrent un sentiment d'injustice et ont des conséquences négatives sur le bien-être des populations. Comment faire de l'Île-de-France une métropole où il fait bon vivre partout et pour tous ? Quelle est la place du citoyen dans l'expression des besoins et la définition des réponses ?

Cadrage

Éric Charmes, chercheur en sciences sociales appliquées à l'urbain, directeur du laboratoire Recherches interdisciplinaires ville, espace, société (RIVES), École nationale des travaux publics d'État (ENTPE), université de Lyon, UMR CNRS 5600 EVS

Le rôle essentiel du local

« Il est vrai que lorsque l'on pense à Paris et à l'Île-de-France, on pense à une vie métropolitaine dispersée sur de vastes territoires, mais le local est quelque chose qui continue à compter, et même beaucoup », notamment pour :

- l'éducation des enfants associée à un espace social très local (proximité et fréquentation de l'école) ;
- l'image sociale du lieu dans lequel on vit plus ou moins favorable sur l'image que l'on donne de soi aux autres ;
- les relations de voisinage avec l'ambiance du quartier et le rapport au sentiment de sécurité ;
- la commodité et l'accès facile aux services, équipements et aménités, facteurs de distinction sociale ;
- les valeurs immobilières attachées au logement, sa localisation et son environnement social.

Des modèles différents du local

« Lorsque l'on pense à l'environnement local, au quartier, à sa commune de résidence, nous avons des modèles, des rêves qui sont extrêmement différents » : le village avec des services de proximité, le village périurbain ou « la ville à la campagne », le club de vacances, plutôt dans les années 60-70, la maison en meulière en banlieue parisienne, l'habitat des grands ensembles peu reconnu.

Des inégalités renforcées par le sentiment de ne pas être écouté

« Tout le monde n'a pas la même capacité à satisfaire ses rêves, à accéder à un logement, que ce soit en louant ou en achetant dans un environnement qui lui convient. Ces inégalités dépendent grandement des moyens, des revenus dont on dispose, mais pas seulement. » Mais à l'origine des revendications des Gilets Jaunes, il y a aussi le sentiment de ne pas pouvoir s'exprimer et de ne pas être entendus par ceux qui ont la possibilité d'agir et d'améliorer leur quotidien.

La légitimité des choix

« Lorsque la puissance publique intervient, elle a tendance à importer des modèles qui ne sont pas ceux que valorisent les habitants ». Il faut donner de l'importance à ce que les gens apprécient, à ce qu'ils valorisent. Il n'y a pas de modèle vertueux, la ville dense, à opposer au périurbain assimilé à l'étalement urbain. Il faut reconnaître aux autres environnements locaux des atouts et des vertus pour répondre aux enjeux écologiques.

Points de vue des acteurs

Luc GINOT, directeur de la Santé publique, ARS Ile-de-France

Laurence BAUDELET-STELMACHER, ethno-urbaniste, directrice de Graine de jardins

Gérard BASLÉ, sociologue, programmiste en équipements sportifs

Carole GAYET-VIAUD, sociologue, chargée de recherches CNRS au CESDIP

Chloé VOISIN-BORMUTH, directrice des études et de la recherche, La fabrique de la cité

Travailler les formes urbaines pour conjuguer qualité de vie et densité

«Un sondage de Kantar et Potluc sur l'attachement des Français aux villes moyennes montre que ce qui prime dans cet attachement, c'est la qualité de vie que ces villes sont censées offrir, la qualité de l'environnement, la proximité avec la nature, la possibilité d'avoir un logement plus grand, de se déplacer facilement [...] Cela qui conduit à un rejet très important de l'Île-de-France, puisque 36 % des Franciliens ont déclaré vouloir quitter la région à la suite de la pandémie et 74 % de Français ont déclaré ne pas vouloir y vivre. Bien entendu, nous avons fait ce sondage au mois d'octobre, donc on peut dire qu'il y a un certain biais d'analyse, mais malgré tout, ce sentiment est là [...]» (Chloé Voisin-Bormuth)

«D'un autre côté, si on prend une autre échelle, il faut réussir à ne pas opposer différents types de formes urbaines. Les Français disent qu'ils aiment les villes moyennes [...], mais ils veulent également une ville centre qui est dense, qui offre un nombre de services, de commerces, ce qui permet finalement cette urbanité qui est également voulue. Je pense qu'il ne faut pas opposer villes denses et villes moins denses, mais réussir à avoir leur articulation, leur enchevêtrement pour permettre finalement des moments moins denses et des moments plus denses.» (Chloé Voisin-Bormuth)

Sortir des standards et présupposés pour mieux répondre au bien vivre

«On a longtemps mesuré la qualité de vie à partir de critères quantitatifs, par exemple le PIB, le taux de chômage ou la disponibilité en infrastructures, les services à disposition, le nombre d'espaces publics, d'espaces verts à disposition des habitants, etc. Mais, est-ce que ces critères suffisent à comprendre la qualité de vie ? On mesure des standards de qualité de vie et pas forcément la qualité en tant que telle [...] Il y a cette question subjective de bien-être qui est à prendre en considération.» (Chloé Voisin-Bormuth)

«Vienne, avec "une ville pour la vie", développe une approche très intéressante de la "smart city" puisqu'elle place d'emblée au cœur de sa stratégie le citoyen et l'humain, en refusant finalement le *show-off* de grands démonstrateurs technologiques.» (Chloé Voisin-Bormuth)

«Dans l'élaboration de notre programme régional de santé, nous avons mis en place, avec une équipe de scientifiques, des "focus groups" auprès d'habitantes, notamment des quartiers populaires. On leur a demandé: "Pour vous, la santé, c'est quoi ? Que faut-il changer pour améliorer votre santé ?" Nous étions absolument persuadés que nous allions avoir des réponses de type "plus de docteurs" et, en fait, nous avons eu des réponses sur le rôle du sport, l'importance de l'emploi, de l'hygiène [...]» (Luc Ginot)

«Le jardinage collectif, associatif, en France était assez typiquement une activité d'hommes retraités, pour beaucoup issus du monde ouvrier. Depuis les années 2000, ce que l'on a vu dans les jardins familiaux, c'est une féminisation des adhérents. Nous avons vu aussi des familles arriver, des couples avec de jeunes enfants qui souhaitaient jardiner, mais également des étudiants, avec tout un mouvement de potager universitaire qui s'est développé en Île-de-France sur des campus.» (Laurence Baudélet-Stelmacher)

«Nous sommes sur un modèle historiquement installé de mesure quantitative des besoins avec des taux d'équipement par habitant. La région n'a pas une position très enviable, avec 24 équipements pour 10000 habitants, quand la moyenne nationale est autour de 47 pour 10000 habitants [...] Le problème de cette mesure est qu'elle rigidifie les réponses. On en est toujours à mesurer les réponses en termes de gymnases, de stades et d'équipements, qui, d'une certaine manière sont centrés sur les clubs et les écoles [...], alors que le rapport à la pratique sportive est extrêmement différent selon le lieu de vie, dans l'urbain dense, en milieu rural, etc.» (Gérard Baslé)

Agir sur les inégalités, les conditions et le cadre de vie

«Nous avons un état de santé qui est non seulement dégradé chez les personnes les plus exclues, mais également qui est considérablement décalé entre les deux extrémités de l'échelle sociale. Je rappelle quand même que l'espérance de vie, d'un canton à l'autre, peut varier, en Île-de-France, chez les hommes, de huit années [...] Il en ressort très clairement que cette perception est très ancrée dans l'intime conviction des gens: "on est plus malade dans certains quartiers que dans d'autres". Le système de soins ne produit pas les inégalités de santé, simplement, il les redouble et les reproduit à travers une répartition inéquitable entre le cœur urbanisé de

Paris et le périurbain ou la grande couronne, notamment en soins pédiatriques et soins spécialisés.» (Luc Ginot)

«Avec ces jardins au pied de son immeuble, de son logement social, ou pas très loin, dans son quartier, on rejoint les préoccupations de cette fameuse norme OMS des jardins et des espaces verts à moins de 300 mètres [...] C'est un besoin fort, et la région est très inégalitaire de ce point de vue, très carencée dans certains territoires. Le SDRIF a vraiment vocation à avoir une politique de rattrapage dans ces quartiers carencés, et en particulier les plus pauvres, là où les inégalités sociales et environnementales sont les plus criantes.» (Laurence Baudalet-Stelmacher)

Renforcer les lieux d'échanges pour le lien social

«Beaucoup d'habitants de cette région n'y sont pas nés, n'ont pas de liens familiaux dans cette région, ils viennent y travailler ou étudier et, par le biais de ces jardins partagés, par le biais des activités de loisir installées dans les parcs publics, vous avez la possibilité de créer des liens avec d'autres personnes qui partagent les mêmes intérêts.» (Laurence Baudalet-Stelmacher)

«L'intérêt d'entrer par la notion d'espaces publics, c'est de regarder comment les citoyens, les citoyens vivent ensemble en société. Il y a ce niveau horizontal de régulation de la vie collective, de la vie commune que l'on retrouve dans les espaces publics, où il y a des habitants du quartier, mais aussi des gens de passage pour le loisir, pour le travail. C'est l'idée classique du brassage.» (Carole Gayet-Viaud)

«Parler du sport et des activités physiques et sportives, ce n'est pas se limiter à la pratique sportive au sens le plus olympique du terme, mais avoir une ouverture avec toutes sortes de dimensions de l'activité physique qui vont vers le loisir, la santé, la culture, l'éducation.» (Gérard Baslé)

Aménager les espaces publics pour accueillir toutes les pratiques participant au bien-être

«L'autre question est l'intérêt de ces jardins pour la qualité de vie, l'activité physique, la détente, la dimension psychique, mentale, la stimulation sensorielle. C'est aussi plus récemment la question de l'alimentation, pour ce qui concerne en particulier les espaces verts dans lesquels on cultive des plantes comestibles avec cette idée d'apprendre des savoirs qui ont été perdus et aussi, éventuellement, de les transmettre.» (Laurence Baudalet-Stelmacher)

«Un certain nombre de personnes ont besoin de marcher sur deux pieds, un pied, c'est le logement, l'autre, la relation au vivant qui, comprend les parcs publics et les forêts, mais aussi ces jardins dans

lesquels ces habitants, les citadines, les citoyens, sont actifs dans la création et la gestion de ces espaces.» (Laurence Baudalet-Stelmacher)

«On a parfois le sentiment d'injonctions contradictoires entre la perception que le bien vivre passe par une activité physique qui peut être faite dans l'enceinte de l'espace public, et qui ne nécessite pas forcément une activité réglementaire et encadrée, et la réalité d'un aménagement urbain socialement extrêmement stratifié. De ce point de vue, la façon dont va être géré l'héritage des JO sera un moment de bascule. Si ça permet de réduire les écarts des pratiques physiques et sportives dans la population, grâce un aménagement urbain favorable à la santé, on aura gagné un vrai gap dans ce triangle conditions de vie, bien vivre et santé.» (Luc Ginot)

«La réalité de la pratique sportive se développe de plus en plus sur l'espace public. C'est une pratique que l'on peut développer tout seul, à l'extérieur, avec une grande capacité de s'adapter aux espaces proposés [...] L'enjeu entre équipements et espaces publics est de les rapprocher, de penser une relation intérieur/extérieur. Ça se traduit par des préaux, par des parvis, par des espaces urbains, par des parcs. On voit qu'il faut essayer de tendre vers une certaine sobriété des réponses, notamment en introduisant des formes de polyvalence élargies vers la culture, la santé, le multidisciplinaire.» (Gérard Baslé)

«À Vienne, pour pouvoir aménager les espaces publics, ils partent d'abord d'une enquête sociologique et des usages réels. La ville exige des différents aménageurs de prendre en considération ces études et d'y répondre. Les espaces publics, comme ils sont conçus à Vienne, ne sont pas uniquement des pièces urbaines ou des salons, mais ils sont pensés en réseaux avec des spécificités locales, ce qui donne un espace continu qui prend en considération l'ensemble des usagers, ceux qui veulent rester, se reposer et ceux qui utilisent l'espace public pour relier différents points.» (Chloé Voisin-Bormuth)

«Les espaces publics urbains autorisent une hospitalité qui fait que tout un chacun peut y prendre place, y circuler. Nous n'avons pas à décliner notre identité, ni qui l'on est, d'où l'on vient, combien on gagne, etc. Cela fait que toutes les formes de discrimination, d'empêchement au droit d'être là et à participer pleinement de ces ressources de l'urbanité vont être considérées comme des entraves à l'exercice de la citoyenneté, comme on le voit avec le harcèlement de rue [...]. Ces dernières décennies, on a beaucoup déploré l'essor des incivilités dans les espaces publics, semi-publics, dans les transports. Les enquêtes montrent que c'est aussi lié à un retrait des ressources humaines. Il faut des "gardiens des lieux", des personnels polyvalents, présents pour expliquer, orienter et incarner cette dimension de bien commun des espaces. Il faut que l'exercice de la citoyenneté puisse avoir lieu dans les meilleures conditions pour tous.» (Carole Gayet-Viaud)



WEBINAIRE CONCLUSIF

La dernière rencontre vise à tirer les enseignements des consultations en matière de planification dans la perspective d'une région ZAN, ZEN, circulaire et résiliente. Les grandes transitions environnementales, sociales et économiques, couplées à une revendication croissante des citoyens pour se constituer partie prenante des décisions et actions collectives, augurent de nouvelles configurations territoriales et remettent en cause une certaine idée du modèle de planification à la française. Pour la construction de l'Île-de-France 2040, quelle pertinence peut, dès lors, revêtir la planification régionale ? Offre-t-elle un cadre adéquat pour guider les politiques publiques face aux transitions à l'œuvre ?

Cadrage

Xavier DESJARDINS, urbaniste, professeur en urbanisme et aménagement de l'espace à Sorbonne Université, consultant au sein de la coopérative Acadie

« Le terme “planification” est revenu en grâce très récemment [...], mais l'objet n'a jamais disparu. » La planification a assuré différentes fonctions au cours des dernières décennies, que l'on peut résumer par trois âges distincts :

- Dans les années 1960 à 1980, la planification revêt une forte dimension programmatique en organisant le phasage et la distribution des équipements (sportifs, culturels et de transports) au sein des territoires.
- Des années 1980 à 2010, la planification s'articule autour de deux mots-clés : développement durable et attractivité. Elle a un rôle de coordination intelligente des initiatives locales, dans un contexte de décentralisation, afin de s'assurer de leur compatibilité au regard des enjeux environnementaux, sociaux et économiques.
- « Aujourd'hui, la planification doit répondre à des visions très claires liées aux enjeux environnementaux : zéro artificialisation, zéro émission, économie circulaire, etc. Dès lors, son rôle est de gérer la rareté des ressources, afin d'assurer la préservation de l'humanité, tout en prenant en compte la question du compris social. »

Cette question de la rareté change la nature de l'exercice de planification de trois manières :

- Il s'agit moins de se mettre d'accord sur un horizon, déjà donné, que sur le rythme des transitions à poursuivre pour y parvenir. La planification est ainsi autant spatiale que temporelle.
- « **La planification porte sur les conditions économiques et sociales qui rendent possible cette transition.** » Cette dernière implique des conflits entre des objectifs sociaux, économiques et environnementaux. Elle met l'accent sur la nécessaire acceptabilité sociale des réponses. Alors qu'elle intervenait en bout de chaîne par le passé, la planification a un rôle précurseur, et on lui impose de porter les mutations à venir.
- Enfin, la planification ne va plus seulement interpellé les communes, à travers les règles liées au droit du sol, mais va également bousculer les politiques sectorielles (logement, économie, etc.), au-delà de la seule dimension foncière. « **Si on change les règles du jeu spatial, de la production du logement, il faut aussi changer ses règles économiques.** »

Enfin, la planification ne va plus seulement interpellé les communes, à travers les règles liées au droit du sol, mais va également bousculer les politiques sectorielles (logement, économie, etc.), au-delà de la seule dimension foncière. « **Si on change les règles du jeu spatial, de la production du logement, il faut aussi changer ses règles économiques.** »

Enfin, la planification ne va plus seulement interpellé les communes, à travers les règles liées au droit du sol, mais va également bousculer les politiques sectorielles (logement, économie, etc.), au-delà de la seule dimension foncière. « **Si on change les règles du jeu spatial, de la production du logement, il faut aussi changer ses règles économiques.** »

Enfin, la planification ne va plus seulement interpellé les communes, à travers les règles liées au droit du sol, mais va également bousculer les politiques sectorielles (logement, économie, etc.), au-delà de la seule dimension foncière. « **Si on change les règles du jeu spatial, de la production du logement, il faut aussi changer ses règles économiques.** »

Enfin, la planification ne va plus seulement interpellé les communes, à travers les règles liées au droit du sol, mais va également bousculer les politiques sectorielles (logement, économie, etc.), au-delà de la seule dimension foncière. « **Si on change les règles du jeu spatial, de la production du logement, il faut aussi changer ses règles économiques.** »

Enfin, la planification ne va plus seulement interpellé les communes, à travers les règles liées au droit du sol, mais va également bousculer les politiques sectorielles (logement, économie, etc.), au-delà de la seule dimension foncière. « **Si on change les règles du jeu spatial, de la production du logement, il faut aussi changer ses règles économiques.** »

Points de vue des acteurs

Daniel BÉHAR, géographe, professeur à l'École d'urbanisme de Paris, cotitulaire de la chaire « Aménager le Grand Paris », consultant au sein de la coopérative Acadie

André TORRE, économiste, directeur de recherche à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, rattaché à Agro Paris Tech, rédacteur en chef de la *Revue d'économie régionale et urbaine*

Sylviane DELMAS, conseillère au CESER Île-de-France, présidente de la commission Aménagement, inspectrice générale honoraire à la RATP

Christine LECONTE, architecte-urbaniste, maître de conférences à l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles, ancienne présidente de l'Ordre des architectes d'Île-de-France, lauréate en 2011 du palmarès des jeunes urbanistes

Réinventer les modes de décider et d'agir

« Nous sommes dans une situation où l'Île-de-France est couverte d'intercommunalités, et, de ce fait, l'ensemble des acteurs territoriaux sont engagés dans les processus de planification avec des SCOT et des PLU intercommunaux [...] La conséquence, c'est que la responsabilité de la planification va être partagée, ce qui va évidemment se ressentir sur la conception et le rôle même du SDRIF [...] On est dans un portage politique de la planification locale, qui, à mon avis, change complètement la donne et interroge la place du SDRIF. Là où le SDRIF est aujourd'hui globalement à toutes les échelles, du régional au local, je pense qu'il va y avoir un SDRIF à géométrie variable du point de vue des degrés de précision et des échelles de régulation. » (Daniel Béhar)

« Il y a une dimension très importante, c'est la participation de toutes les parties prenantes du territoire à la définition des objectifs et à la manière de les atteindre. Les pouvoirs publics sont importants bien sûr, mais il y a également d'autres catégories d'acteurs : les collectivités territoriales, les entreprises, les groupes locaux comme les coopératives, les *clusters*, les universités, les parcs naturels régionaux, et aussi, évidemment, les habitants, la société civile. [...] Il faut associer ce camaïeu d'acteurs au processus pour les consulter et les impliquer dans la construction du projet. » (André Torre)

« On assiste à une multiplication des initiatives locales de toute nature, témoignant de la capacité d'innovation et de créativité des territoires : circuits courts, AMAP, épiceries solidaires, économie circulaire, *fablabs*, *crowdfunding*... Elles sont essentielles parce qu'elles indiquent des voies nouvelles de développement territorial [...] Cela ne signifie pas pour autant qu'elles vont remplacer les autres manières

de faire. Le maître mot, ça pourrait être l'hybridation, c'est-à-dire qu'on est en train d'hybrider les politiques de planification un peu plus classique avec des processus de participation ou d'opposition. » (André Torre)

« Le processus de gouvernance finit par être, à l'arrivée, le fruit d'un équilibre entre des moments de conflit, où l'on échange les opinions et où l'on confronte les positions, et des phases de négociation et de coopération, avec des arrangements sur les dynamiques futures. » (André Torre)

« Les bassins de vie sont relativement ouverts, la limite régionale est à certains endroits parfaitement artificielle, et l'interdépendance est très forte. Il y a de vrais sujets de coopération. L'idée est venue de recommander à nos exécutifs régionaux respectifs de se lancer dans des contrats de coopération inter-régionaux. Ils prendraient place au niveau d'EPCI limitrophes des régions Île-de-France et Centre - val de Loire, dans un objectif gagnant-gagnant. La coopération, c'est une manière d'ouvrir le débat, de se mettre autour de la table ensemble, de partager une vision qui peut être commune. » (Sylviane Delmas)

Transformer l'exercice de planification pour répondre aux enjeux environnementaux

« Raisonner en termes de transition et de gestion des raretés va obliger à insister sur les trajectoires de changement. [...] Cela va nécessiter des transactions politiques et un changement des référentiels d'aménagement, qui vont rétroagir sur la fonction de la planification régionale. C'est-à-dire que son rôle va être, sans doute, davantage d'alimenter ces processus de transaction par les politiques régionales. Il va falloir opérer des compromis, mettre en place des compensations financières, mais aussi les conditions de capacités et de potentiels de développement. [...] Le volet politiques publiques régionales dans le SDRIF devrait être renforcé pour alimenter les conditions d'opérationnalisation des règles de gestion des raretés. » (Daniel Béhar)

« Il y a beaucoup d'initiatives qui sont en train de se lancer au niveau des territoires et il ne faut pas casser cette logique de montée en prises de responsabilités, en disant "on va tout remettre en place à un niveau régional". Le SDRIF doit, au contraire, accompagner ces prises de responsabilités. » (André Torre)

« Je parlerais plus de ménagement que d'aménagement, si l'on veut anticiper ce qui va se passer dans le futur. C'est-à-dire trouver un équilibre entre la gestion régionale des ressources (gestion des déchets, limite des pollutions, etc.) et les économies des projets d'aménagement. Les modèles que l'on applique aujourd'hui sont obsolètes, un peu dépassés, et sont amenés à être réinterrogés. » (Christine Leconte)

« Il y a une urgence climatique, ça change l'exercice de planification dans le sens où le SDRIF doit imaginer l'échéancier des transitions et le cadrage temporel des politiques publiques, pouvant impliquer un processus de révision quasi permanent. » (Xavier Desjardins)

« La réflexion à l'échelle du bassin parisien nous semble, pour le CESER, tout à fait essentielle, parce que l'ambition ZAN, ZEN et circulaire ne pourra pas s'effectuer sans que l'environnement autour de la région Île-de-France s'embarque dans des objectifs, des échelles et des échéances plus ou moins similaires. » (Sylviane Delmas)

« Les orientations que prendra le SDRIF-E pose une question d'échelle nationale, de la place de l'Île-de-France dans la transition du modèle national. Posons-nous la question de la spécificité francilienne dans ce débat puisque ZAN, ZEN, économie circulaire ; oui à Paris, oui à Lyon, oui à Châteauroux, mais c'est sûrement très différent dans ces trois villes. Et c'est surtout, à mon avis, très différent dans la seule ville de plus de 10 millions d'habitants de l'Union européenne. » (Xavier Desjardins)

Mettre le qualitatif au cœur de la planification

« Nous avons beaucoup travaillé le bilan du SDRIF de 2013 à partir de quantitatif, d'objectifs chiffrés qui sont nécessaires. Mais s'ils ne sont pas assortis d'éléments qualitatifs, ils risquent de ruiner l'objectif d'améliorer le "bien vivre" en Île-de-France. Je pense notamment à la qualité de l'urbanisme, à la qualité des logements, de l'espace public ; je pense à la mixité fonctionnelle et sociale, à la participation des résidents pour définir cet aménagement qualitatif dans la proximité. » (Sylviane Delmas)

« Il faut peut-être inverser le processus et imaginer un document qui soit optimiste. Partir des valeurs positives, de l'histoire sociale et de l'attachement aux lieux extrêmement fort en Île-de-France. Quand on démolit, on démolit aussi une histoire qui définit un territoire autant dans ses ressources, dans sa géographie que dans sa dimension sociale [...] Regardons ce qu'on a, valorisons-le, travaillons avec comme support de projet. Allons vers une planification qui s'attache à des règles, mais qui s'attache surtout au sensible, autant vis-à-vis de l'environnement que de l'humain. L'échelle de la région doit être une échelle de mise en récit dans un esprit positif. » (Christine Leconte)

« La montée des initiatives de proximité n'est pas étrangère à la mise en place de réseaux locaux et à la mobilisation des populations. Ces initiatives locales sont fondées sur des proximités de différentes natures : géographiques bien sûr, mais également des proximités relationnelles au sein desquelles les habitants partagent des objectifs et des projets communs pour un même territoire. » (André Torre)

S'appuyer sur les ressources locales et favoriser les coopérations à toutes les échelles

« Il y a un historique qui a toujours guidé la planification francilienne, c'est la quête du polycentrisme en regard de la structuration urbaine de la région-capitale, qui est l'une des plus monocentriques qui soient au monde. Dans les générations successives de SDRIF, on a toujours pensé ce mythe mobilisateur d'une transformation par la planification, de l'organisation fonctionnelle et quotidienne : centres d'envergure européens, villes trait d'union, territoires d'intérêt métropolitain... On avait le concept, on avait la vision, mais on n'avait pas le levier, pas vraiment les politiques régionales pour construire une forme d'alternative au centrisme de la région parisienne. Aujourd'hui, la question du polycentrisme est réactivée parce qu'elle est sous-jacente à tout ce qu'on a dit sur la région ZAN, ZEN, etc. C'est le renouveau d'une quête d'autonomie, un retour au local, à l'économie circulaire. Et je pense que, pour cette forme d'autonomie, de réorganisation fonctionnelle de l'Île-de-France, il y a le levier du métro du Grand Paris Express, puissant levier de l'aménagement dans une logique globale de recomposition des cartes avec le principe d'interconnexion. Ce n'est pas un métro, c'est un réseau de réseaux. » (Daniel Béhar)

« Le challenge devant lequel on se trouve, c'est l'idée d'une bio-région ou d'un écosystème dans lequel le circuit court trouvera toute sa place pour favoriser une mise en réseau et une valorisation des territoires les uns par rapport aux autres. Aller chercher des isolants chinois ou qui viennent de très loin n'a aucun intérêt, et est même complètement dévastateur, alors qu'on a du chanvre à proximité, dans les territoires du Gâtinais. Il faut créer cette valorisation et cette coopération territoriale, ce savoir-faire qui s'accompagne d'emplois non délocalisables. Cela donne une direction à notre territoire, ça fait partie de la planification. » (Christine Leconte)

« La Région vient de voter une stratégie ambitieuse en matière d'économie circulaire. L'économie circulaire dans les territoires de frange ne peut se mettre en place qu'avec une vision à 360 degrés. Donc, forcément, pour le territoire de l'Île-de-France, 360 degrés, ça veut dire qu'il faut passer de l'autre côté de la limite régionale, en mettant en avant le développement endogène de chaque territoire dans une dynamique de réciprocité. » (Sylviane Delmas)

« Il me semble que la question du bassin parisien va revenir, parce que, quand on parle d'économie circulaire sur les aspects alimentaires, matériaux de construction, bassin de ressources, proximité, on ne peut évidemment pas se limiter à l'Île-de-France. Il y a une nécessité de ré-arrimer le bassin parisien, de renouer des relations. » (Xavier Desjardins)

BIBLIOGRAPHIES



Retrouvez en ligne
les bibliographies
en scannant
les *QRcodes* associés,
ou sur notre site Web :

www.institutparisregion.fr/idf2040

Vivre bien
en Île-de-France

Missionné par la Région, L'Institut Paris Région lance la consultation des acteurs pour initier le nouveau récit régional « Île-de-France 2040 »

BIBLIOGRAPHIE
#1. Habiter
Mardi 30 mars 2021

Région Île-de-France L'INSTITUT PARIS RÉGION

Vivre bien
en Île-de-France

Missionné par la Région, L'Institut Paris Région lance la consultation des acteurs pour initier le nouveau récit régional « Île-de-France 2040 »

BIBLIOGRAPHIE
#4. Se déplacer
Mardi 6 avril 2021

Région Île-de-France L'INSTITUT PARIS RÉGION



Vivre bien

en Île-de-France

Missionnée par la Région, L'Institut Paris Région lance la consultation des acteurs pour initier le nouveau récit régional « Île-de-France 2020 »

BIBLIOGRAPHIE
#2. Travailler et Produire
 Mardi 30 mars 2021






Vivre bien

en Île-de-France

Missionnée par la Région, L'Institut Paris Région lance la consultation des acteurs pour initier le nouveau récit régional « Île-de-France 2020 »

BIBLIOGRAPHIE
#3. S'approvisionner
 Mardi 6 avril 2021






Vivre bien

en Île-de-France

Missionnée par la Région, L'Institut Paris Région lance la consultation des acteurs pour initier le nouveau récit régional « Île-de-France 2020 »

BIBLIOGRAPHIE
#5. Bien-vivre
 Mardi 13 avril 2021






Vivre bien

en Île-de-France

Missionnée par la Région, L'Institut Paris Région lance la consultation des acteurs pour initier le nouveau récit régional « Île-de-France 2020 »

BIBLIOGRAPHIE
#6. Conclusion
 Mardi 14 avril 2021







L'INSTITUT PARIS REGION
EST UNE ASSOCIATION LOI DE 1901

15, RUE FALGUIÈRE - 75740 PARIS CEDEX 15 - TÉL. : 01 77 49 77 49